



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

scolarisation des enfants handicapés

Question au Gouvernement n° 1241

Texte de la question

SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

M. le président. La parole est à M. Aurélien Pradié, pour le groupe Les Républicains.

M. Aurélien Pradié. Ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux personnes handicapées.

Deux chiffres : 320 000, c'est le nombre d'enfants extraordinaires qui grandissent au sein de l'école de la République ; 80 000, c'est le nombre de femmes et d'hommes, auxiliaires de vie scolaire et accompagnants d'élèves en situation de handicap – AVS et AESH –, tout aussi extraordinaires, qui accompagnent leurs pas.

Pourtant, dans la seule académie de Paris, 870 élèves en handicap sont aujourd'hui sans solution ; ils sont 200 dans le Val-de-Marne et 600 en Ile-et-Vilaine. Ces chiffres, souvent cachés, sont accablants pour nous tous.

M. Sébastien Jumel. C'est la troisième question sur le sujet !

M. Aurélien Pradié. Dire que tout va bien, afficher son autosatisfaction, cela reviendrait à démissionner. Or nous ne pouvons plus attendre.

Le petit Thomas, malvoyant, privé de voyages scolaires, ne doit plus attendre. Tom, autiste, qui devait faire sa rentrée des classes en septembre, attend encore chez ses grands-parents. (*Murmures sur les bancs du groupe LaREM.*) Sylvie, AESH à Nantes, travaille vingt heures et touche 687 euros ; elle ne doit plus attendre. (Mme Caroline Fiat applaudit.)

M. Pierre Henriet. M. Ruffin, sortez de ce corps ! (*Sourires.*)

M. Aurélien Pradié. Lydia, AVS, n'a toujours pas reçu ses soixante heures de formation. La République, nos valeurs, la promesse d'inclusion ne doivent plus attendre.

Mme Claire O'Petit. Parlons-en, de vos valeurs !

M. Aurélien Pradié. Mes chers collègues, certaines causes, plus grandes que nous, méritent de nous rassembler.

Vous attendez de l'opposition qu'elle fasse des propositions. Nous en faisons. Demain, j'aurai l'honneur, au nom du groupe Les Républicains, de présenter ici une proposition de loi. Nous voulons faire progresser le statut des accompagnants, décroïsonner les temps, réduire les délais de demandes. En commission, tous les groupes ont déposé des amendements constructifs. Le seul groupe qui, avec mépris, n'a pas pris la peine de présenter un

seul amendement, c'est La République en marche. *(Huées sur les bancs des groupes LR et FI.)*

M. le président. Mes chers collègues !

M. Aurélien Pradié. Le seul groupe qui a déposé une motion de rejet préalable, refusant ainsi toute discussion sur le texte, c'est La République en marche. *(Mêmes mouvements.)*

Le handicap ne mérite-t-il pas mieux que ces vieux sursauts de sectarisme ? Pensez-vous vraiment que tout va bien, que rien ne doit changer ? Que reste-t-il de la promesse du « nouveau monde » de faire de la politique autrement ? Manifestement, il n'en reste rien ! (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs des groupes LR, SOC, FI et GDR, ainsi que sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, nous avons en tout cas la garantie que la politique autrement, ce n'est pas vous qui allez la faire ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Plusieurs députés du groupe LR . C'est nul ! Zéro !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Votre question me rappelle étrangement celle que M. Ruffin a posée la semaine dernière. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.– Vives exclamations sur les bancs des groupes LR, FI et GDR.)*

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme ! Écoutez la réponse !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ah, ça ! On voit que les réponses les intéressent !

Il est intéressant de noter que vos rhétoriques sont symétriques. Le cas présenté par M. Ruffin la semaine dernière a d'ailleurs été résolu le jour même, indépendamment de la question.

Plusieurs députés du groupe LR . Répondez à cette question-ci !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Je suis certain que les cas que vous avez évoqués sont en train d'être résolus.

En cette rentrée, 340 000 élèves handicapés sont accueillis au sein de notre système scolaire ; cela représente donc une augmentation de 20 000 par rapport au chiffre que vous avez cité. Les taux de réponse sont les meilleurs jamais enregistrés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Sébastien Jumel. C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Dans votre département, le Lot, le taux est de 4 % ; il n'a jamais été aussi bon et il va encore s'améliorer au cours des prochains jours.

M. Maxime Minot. Retournez sur le terrain !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . La politique d'accueil des élèves handicapés mérite, en effet, autre chose que de vaines polémiques ; elle mérite du rassemblement. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Nous, nous sommes dans les territoires !

M. le président. Messieurs, s'il vous plaît ! Écoutez la réponse !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Dès la rentrée prochaine, encore plus d'AESH seront recrutés. Nous allons battre des records en termes de moyens accordés à cette question et nous vous présenterons des textes qui iront beaucoup plus loin que ce que vous proposez. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.* – *Huées sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Mes chers collègues, à quoi sert-il de poser des questions si vous n'écoutez pas les réponses ? (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.* – *Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1241

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 octobre 2018](#)